



Extrait du registre des arrêtés du Maire

Arrêté n° 2024-11-04

Arrêté fixant le retrait d'une autorisation de stationnement suite à une cession dans la commune de Mesnils-sur-Iton, commune déléguée de Condé sur Iton

Le Maire de la commune de Mesnils-sur-Iton,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-3 et L 5211-9-2 ;

VU le code de la route ;

VU le code des transports et notamment l'article L 3121 ;

VU le code de la santé publique ;

VU la loi N° 2014-1104 du 1er octobre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur et son décret d'application du 30 décembre 2014 ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2010 portant réglementation de l'exploitation des taxis dans l'Eure,

Vu l'arrêté n° 2023-07-08 en date du 19 juillet 2023 fixant le nombre d'autorisations de stationnement sur la commune de Mesnils-sur-Iton

Vu l'arrêté n° 2024-11-03 en date du 7 novembre 2024 fixant le nombre d'autorisations de stationnement sur la commune de Mesnils-sur-Iton

Vu l'acte reçu par Maître Pierre-Armand BOUVIER, notaire associé à l'office notarial à Verneuil d'Avre et d'Iton 174 rue Thiers, le 25 octobre 2024 constatant la cession de fonds artisanal par M. DAUBOIN, Taxi Condéen

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes les mesures de nature à assurer la sécurité, le bon ordre et la commodité du passage dans les voies publiques, qu'il convient dans ce but de réglementer le stationnement et de limiter le nombre des voitures en stationnement sur lesdites voies ;

ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation de stationnement de taxis délivré à M. DAUBOIN, TAXI CONDEEN, prend fin à compter du 25 octobre 2024 suivant l'acte notarié précité.

Article 2 : Le stationnement pour les taxis immatriculés ci-après n'est plus autorisée par la société TAXI CONDEEN, M. DAUBOIN Jean-Luc :

- GC-680-QV Mazda
- DK-450-MK Mazda

Article 3 : Madame Le Maire de Mesnils-sur-Iton est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. DAUBOIN et adressé à la préfecture

Fait à Mesnils-sur-Iton, le 7 novembre 2024
Le Maire, Madame Colette BONNARD